12
2004

Documents
EPISCOPAT

BULLETIN DU SECRÉTARIAT DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

LA VIE RELIGIEUSE EN FRANCE

Aperçu sur les dix dernières années (1993-2003)

Quelle est la physionomie actuelle de la vie religieuse en France ? Quelles grandes évolutions pouvons-nous percevoir au cours des dix dernières années ? À quels problèmes et à quels défis les instituts religieux se trouvent-ils confrontés aujourd'hui ? Telles sont les questions auxquelles ont tenté de répondre les auteurs : sœur ***Jeanne-Marie GENEVRIER****, supérieure générale des sœurs de Sainte-Clotilde et présidente jusqu'alors de la Conférence des Supérieures Majeures (CSM) et le père* ***Luc CREPY****, supérieur provincial des eudistes et président de la Conférence des Supérieurs Majeurs de France (CSMF), en collaboration avec le Service des Moniales (SDM) à l'occasion de la visite* ad limina *2003 des évêques de France. Cette intervention a fait l'objet d'une réflexion lors de la rencontre nationale des délégués diocésains à la vie religieuse les 20 et 21 janvier 2004, à Chevilly-Larue. Nous en donnons ici les grandes lignes.*

Bulletin publié
sous la responsabilité
du Secrétariat général
de la Conférence
des évêques de France

Directeur de publication :
Mgr Stanislas LALANNE,
secrétaire général
de la Conférence
des évêques de France

SOMMAIRE

1. Vitalité apostolique et missionnaire
et vieillissement des instituts religieux . . . . . p. 3

2. Deux engagements traditionnels des instituts religieux :
l'éducation et la santé . . . . . p. 4

3. Les religieux dans la société française . . . . . p. 5

4. La vie religieuse au sein de la vie de l'Église en France . . . . . p. 6

5. Les relations inter-congrégations . . . . . p. 8

6. Les jeunes dans la vie religieuse p.10

7. Les attentes nouvelles des laïcs vis-à-vis des instituts religieux p.11

8. L'accueil de religieux étrangers dans les communautés en France p.12

9. Des défis à relever par les instituts religieux
dans les prochaines années p.13

⁂

1. VITALITÉ APOSTOLIQUE ET MISSIONNAIRE ET VIEILLISSEMENT DES INSTITUTS RELIGIEUX

Les chiffres sont, hélas, parlants : les effectifs des religieux et religieuses en France sont globalement en diminution régulière chez les femmes depuis 1973 et chez les hommes depuis 1983[1]. La dernière décennie n'a fait que confirmer cette tendance même si, bien sûr, les congrégations nouvelles, fortes du dynamisme des commencements, présentent un visage nettement plus jeune que l'ensemble des autres congrégations. Cette baisse s'accompagne d'un vieillissement important (pyramide d'âges élevés) qui ne permet guère d'espérer une remontée immédiate des effectifs, même si se produisait une reprise importante des vocations. La forte proportion de religieux(ses) âgés a de nombreuses incidences sur la vie des Instituts (manque de personnes pour de nouveaux projets), sur le gouvernement (difficile renouvellement des responsables), sur les ressources matérielles (coût des soins de santé et des maisons de retraite), etc. Cette situation entraîne aussi, à moyen ou à court terme, la disparition d'Instituts de faible effectif, aussi bien apostoliques que contemplatifs, avec tout le poids symbolique que représente, pour les communautés chrétiennes, par exemple la fermeture dans une ville d'un carmel, ou, dans un diocèse, la disparition d'une congrégation locale.

Cette situation, parfois lourde pour tous – depuis les responsables ayant la charge de l'animation de leur Institut jusqu'aux jeunes intéressés par une vocation religieuse – n'affecte pas pour autant l'effort missionnaire et apostolique de nombreuses communautés religieuses. En effet, bon nombre de diocèses peuvent aujourd'hui bénéficier de la présence active de communautés, certes, relativement âgées, mais donnant un témoignage fort de vie chrétienne en particulier dans des milieux souvent difficiles, où l'Église est souvent peu présente, comme les cités et quartiers populaires ou bien les milieux ruraux en voie de désertification (et, sans doute, de déchristianisation). Cette présence communautaire et missionnaire constitue un facteur de cohésion ou, pour le moins, de dialogue, au sein de ces populations, et un signe fort d'une présence ecclésiale auprès de personnes loin de l'Église.

Cet effort missionnaire en France ne se réduit pas à une présence *ad intra* mais s'accompagne, dans de nombreuses congrégations – souvent modestes – de la création et du soutien actif de nouvelles communautés dans les jeunes Églises de divers continents[2]. Les générations plus anciennes soutiennent ainsi le développement des rameaux nouveaux de leurs Instituts dans de nouvelles terres de mission. Cette mission *ad gentes*, partagée aussi bien dans la vie apostolique que contemplative (fondation de monastères), apporte dans la vie des diocèses et des paroisses une ouverture à l'Église universelle et un sens de la mission qui n'est pas sans conséquence dans la vie des baptisés.

[1] En France, le nombre de religieuses est en 1973 de 93 213 et en 2003 de 43 922 ; le nombre de religieux (et membres de sociétés de vie apostolique) est en 1983 de 13 329 et en 2003 de 9 252. Voir les chiffres des dix dernières années sur le tableau des statistiques en annexe, p. 15.

[2] Par exemple : aide par la prise en charge de la formation initiale de religieux étrangers, aide par la dotation de fonds propres aux nouvelles provinces leur conférant ainsi une autonomie financière.

2. DEUX ENGAGEMENTS TRADITIONNELS DES INSTITUTS RELIGIEUX : L'ÉDUCATION ET LA SANTÉ

Parmi les institutions traditionnelles où travaillent religieuses et religieux, celles de la santé et de l'éducation demeurent en France des lieux très importants de l'engagement des instituts religieux. Dans le monde scolaire[3] comme dans les établissements de santé ou d'aide sociale[4], les instituts, depuis une dizaine d'années, sont confrontés au vieillissement de leurs membres et au manque de vocations. Ainsi bon nombre d'établissements, tant hospitaliers que scolaires, ne possèdent plus la proximité d'une communauté religieuse travaillant (enseignant ou infirmière, par exemple) et vivant dans les bâtiments. Face à cette réalité, loin d'abandonner leurs institutions, les instituts religieux ont trouvé un nouveau dynamisme dans le partenariat avec les laïcs. De fait, les laïcs prennent de plus en plus de responsabilités dans la vie et le fonctionnement des divers établissements. Le rôle et l'effort des instituts se traduisent alors par une mission de formation au charisme particulier et d'accompagnement auprès des laïcs en responsabilité dans ces établissements.

Ainsi dans l'enseignement catholique, des efforts considérables ont été réalisés, dans le cadre de l'exercice de la tutelle congréganiste, pour l'accompagnement des chefs d'établissement (responsables de la pastorale dans leur établissement) mais aussi dans la formation chrétienne des enseignants et dans la formation d'agents pastoraux compétents. Des structures d'animation religieuse de jeunes aux niveaux local, national et même international ont été mises en place par certains instituts. Il est intéressant de noter les attentes de bon nombre de laïcs qui accueillent en général favorablement les initiatives de formations proposées par les Instituts. Souvent même, ces laïcs soulignent la nécessité, pour ces mêmes Instituts, de transmettre le charisme à l'origine des institutions.

Dans les cliniques ou hôpitaux, un travail important a été fait auprès des personnels avec des sessions de formation pour les directeurs ou directrices, des colloques pour les administrateurs, des rencontres régulières pour les sœurs déléguées de leur supérieure majeure dans les conseils d'administration… Il s'agit, à travers toutes ces activités, d'incarner dans notre société un projet chrétien porteur des valeurs de l'Évangile et fidèle aux intuitions fondatrices. On peut ici évoquer le vaste champ du débat éthique, plus particulièrement dans le domaine médical.

[3] Les établissements scolaires sous tutelle congréganiste représentent actuellement 30 à 35 % de l'enseignement catholique, soit environ 180 congrégations fémines et 20 congrégations masculines exerçant une tutelle.

[4] Les établissements du monde de la santé et du monde social en lien avec les instituts religieux sont environ au nombre de 650.

3. LES RELIGIEUX DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Si les domaines privilégiés de l'éducation et de la santé impliquent des relations étroites avec les autorités civiles, l'État français reconnaît de bien des manières les instituts religieux[5], favorisant même, durant les dernières décennies, les procédures de reconnaissance légale qui permettent à une congrégation d'acquérir un statut juridique clair et reconnu dans la société civile. Si les rapports avec l'État s'exercent aujourd'hui dans le cadre d'une laïcité acceptée par tous, il n'en demeure pas moins que la présence et les activités des religieux(ses) au sein de notre société sécularisée, entraînent parfois des tensions ou des difficultés d'ordres divers (par exemple, le soupçon de dérives sectaires). Cette reconnaissance pourrait être améliorée (meilleure reconnaissance des instituts d'enseignement supérieur, meilleure prise en compte du droit propre de l'Église, utilisation du patrimoine architectural religieux, etc.). Sans doute les religieux sont-ils également trop timides en matière de communication « grand public ».

Parmi les différentes activités exercées par les religieux au sein de la société française, soulignons entre autres[6] :

- La vie et la recherche intellectuelle : les religieux ont toujours participé à la réflexion intellectuelle et entretiennent encore aujourd'hui des relations fécondes avec ceux qui font face aux problèmes inédits de notre temps. Il y a un enjeu important à prendre ainsi part à la recherche et aux débats d'idées au sein de notre société pluraliste et sécularisée : l'Église catholique peut constituer une force de proposition, reconnue par les autorités civiles, face aux questions de fond qui traversent la société française.

- Les médias : dans le paysage médiatique français, un certain nombre d'instituts sont fortement engagés dans la presse écrite, la radio et la télévision, ainsi que dans l'édition de livres et de revues. Par ce service, ces médias rejoignent des lecteurs bien au-delà du « *cercle catholique* » et participent au débat public sur les grandes questions qui touchent l'avenir de notre société. Loin « *de se résigner à une totale privatisation de la foi* »[7], cet engagement des religieux au sein du monde des médias contribue à l'assise sociologique ou pour le moins à la visibilité institutionnelle de l'Église.

- Le dialogue interreligieux : la question de l'interreligieux devient de plus en plus importante en France avec le développement plus particulièrement de l'islam et du bouddhisme. Les catholiques, dans l'esprit d'Assise développé par le pape Jean-Paul II, réfléchissent et travaillent au dialogue interreligieux. Ainsi des monastères ont des liens avec des monastères bouddhistes ; l'expérience de certains instituts en pays musulmans apporte un éclairage intéressant sur les relations en France avec l'islam. La vie religieuse peut ainsi favoriser des « passerelles » avec l'expérience spirituelle d'autres religions, dans le respect des différences.

[5] Par exemple, la participation de hauts-fonctionnaires et d'universitaires au colloque organisé en octobre 2003 par la CSMF. *Les congrégations religieuses et la société française : d'un siècle à l'autre*, éditions Don Bosco, Paris, 2004.

[6] Voir la contribution de la CSMF à l'Assemblée plénière des évêques à Lourdes, en 2002, *Assemblée plénière 2002. Textes et documents*, Paris, co-édition Bayard/Fleurus-Mame/Le Cerf, 2003, pp. 207-218.

[7] Les évêques de France, *Proposer la foi dans la société actuelle*, Paris, Le Cerf, 1996, p. 34.

- La solidarité auprès des plus pauvres : l'attention aux plus pauvres fait partie depuis toujours des charismes de nombreux fondateurs et fondatrices. Aujourd'hui encore, bon nombre de religieux sont engagés auprès des personnes vivant en grande précarité dans diverses structures sociales et humanitaires (l'aide familiale, l'éducation auprès des jeunes en difficulté, l'accueil des étrangers, etc.) ainsi que dans l'aide aux pays en voie de développement. Les instituts religieux, longtemps visibles par leurs œuvres propres, acquièrent aujourd'hui un autre type de présence à la société, en particulier par le monde associatif où sont engagés beaucoup de religieux(ses) à l'âge de la retraite. Cette présence dans les fractures sociales et culturelles constitue une expression – modeste – de la mission prophétique de la vie religieuse dans la société actuelle, souvent injuste et de plus en plus complexe pour les plus pauvres.
- La formation spirituelle : les Instituts religieux, face au bouillonnement spirituel actuel, offrent, à travers des traditions spirituelles fortes, des lieux et des personnes qui permettent à nos contemporains de découvrir une démarche spirituelle sérieuse. Ainsi la vie religieuse, à travers les monastères, les lieux de pèlerinages, les communautés nouvelles ou les centres de spiritualité et de retraites, ou encore les diverses petites communautés de vie fraternelle, répond à sa manière à cette quête forte de nos contemporains pour le spirituel… un spirituel qui a besoin de rencontrer des traditions vivantes et éprouvées par le temps.

Finalement, la présence et les insertions variées des communautés religieuses dans notre pays ainsi que les relations tissées avec les pouvoirs civils et les différents acteurs de la vie sociale contribuent, plus largement, à la place de l'Église dans la société française.

4. LA VIE RELIGIEUSE AU SEIN DE LA VIE DE L'ÉGLISE EN FRANCE

Des relations diverses, et souvent étroites, existent à tous les niveaux dans l'Église en France entre les supérieurs majeurs et les évêques, entre les communautés religieuses locales et les diocèses, entre les religieux(ses) et les différents acteurs de la vie ecclésiale. En 1999, la Commission épiscopale de la vie consacrée et les deux Conférences de supérieurs majeurs ont rédigé un document [8] qui fait le point, dans l'esprit de *Mutuae Relationes* (1979) et de *Vita consecrata* (1996), sur le dialogue et les relations mutuelles entre les évêques et les supérieurs majeurs. Ce document, assez exhaustif, évalue la connaissance et la compréhension mutuelles, et rend compte du fonctionnement actuel des structures de coordination entre évêques et religieux, ainsi que des relations entre diocèses et instituts religieux. Certaines questions matérielles sont aussi abordées.

Soulignons ici quelques lieux où un travail commun s'effectue de manière féconde et manifeste un climat de confiance et d'ouverture. Ainsi, lors des Assemblées plénières des évêques, les supérieurs majeurs sont invités et peuvent apporter leur contribution, comme cela a été fait en 2002, à propos de la réflexion

[8] *Vingt ans après Mutuae Relationes. Note sur les relations mutuelles évêques/religieux(-ses)*, rédigée par la Commission épiscopale de la vie consacrée, la CSM et la CSMF.

sur la place de l'Église catholique dans la société française. Dans le même sens, un certain nombre d'évêques, et particulièrement ceux de la Commission épiscopale de la vie consacrée, sont invités aux assemblées générales des Conférences des supérieurs majeurs.

Une autre structure importante est le comité de coordination « Évêques–Supérieurs majeurs »[9] (animé par un « bureau tripartite ») qui se réunit deux fois par an et constitue une instance importante de réflexion et de concertation, mais aussi d'initiatives. Ainsi, par exemple, il a été proposé, en lien avec le Service national des vocations[10], que l'année 2003 soit une année de l'appel à la vie religieuse, avec l'organisation d'un certain nombre de réalisations communes entre les diocèses et les communautés religieuses locales. Bon nombre d'évêques et de supérieurs majeurs ont appuyé ce projet qui a permis une meilleure connaissance réciproque. Diverses instances de collaboration existent entre les trois Conférences tant pour les questions pastorales et missionnaires que pour les questions matérielles (protection sociale, santé, etc.). Il est bon de citer ici le Service Accueil Médiation (SAM) pour la vie religieuse et communautaire – créé en 2001 à la demande du Conseil permanent des évêques de France et placé sous l'autorité du « Bureau tripartite ». Ce service, dans le cadre du droit de l'Église, permet une médiation et la recherche de chemins de conciliation pour les membres des instituts ou des personnes ayant appartenu à ces Instituts qui se trouvent en situation de conflit avec leurs responsables. Depuis sa création, le SAM a traité plusieurs dizaines de dossiers et a réalisé un travail très appréciable, à travers une grande qualité d'écoute, respectueuse de la liberté des personnes et soucieuse de la communion ecclésiale.

Dans les diocèses, la vie religieuse est prise en compte de diverses manières avec le choix de religieux(ses) parmi les collaborateurs de l'évêque[11], l'existence d'un Conseil diocésain de vie religieuse (CDVR), d'un dialogue régulier des évêques avec les Supérieurs majeurs pour les nominations des religieux, etc. De même sur le terrain paroissial ou, plus largement, dans les différentes activités pastorales, les religieux apportent leur concours – sous une présence multiforme – à la vie de l'Église locale, en étant partie prenante des orientations diocésaines et se sentant «vraiment participants de la famille diocésaine »[12]. De même, d'une manière assez générale, les monastères vivent une relation renouvelée avec les diocèses, par une insertion vécue « autrement » que par le passé (liens plus étroits avec le diocèse, participation fréquente à des initiatives diocésaines, entraide mutuelle en divers domaines, etc.). Les communautés de vie contemplative constituent aussi des lieux très importants de ressourcement pour les prêtres et laïcs des diocèses et, souvent même, un appui spirituel pour un certain nombre d'entre eux.

Cependant, aujourd'hui, les supérieurs majeurs et les évêques doivent être particulièrement attentifs à préserver la visibilité de la vie religieuse : face à la pénurie actuelle de prêtres et d'agents pastoraux en de nombreux diocèses, il est important, pour les communautés religieuses, de bien conserver leur identité, propre à leur charisme, et leur mode de vie communautaire. La tentation serait, en effet, de répondre aux nombreuses urgences pastorales et de dissoudre leur identité dans un activisme, certes utile mais peu conforme au témoignage indispensable de vie communautaire, de prière et d'accueil de ceux et celles qui s'engagent totalement dans la *sequela Christi*.

[9] À ce Comité participe aussi le Service des moniales (SDM), en lien avec la CSM et représenté également dans diverses autres instances de réflexion et de travail. Les moines – regroupés au sein de la Conférence monastique de France (CMF) – sont directement représentés au sein de la CMSF.

[10] Le Service national des vocations a organisé en novembre 2002, à Lourdes, une rencontre des délégués diocésains des vocations avec les responsables religieux des vocations au sein des instituts religieux.

[11] Une dizaine de religieuses sont déléguées épiscopales à la vie religieuse féminine.

[12] *Mutuae Relationes*, n° 18 b.

5. LES RELATIONS INTER-CONGRÉGATIONS

Si la collaboration inter-congrégations[13] est relativement ancienne, cette dernière décennie a vu se renforcer les liens entre les différents instituts religieux permettant une meilleure connaissance mutuelle et, surtout, des relations d'entraide et de collaboration en de nombreux domaines apostoliques, spirituels et aussi matériels. C'est sans doute un des traits dominants de l'évolution de la vie religieuse en France[14], tant chez les religieux que chez les religieuses.

Les deux Conférences des supérieurs majeurs, ainsi que le Service des moniales et la Conférence monastique de France, sont des instances créatrices de nombreux liens entre les instituts[15]. Elles suscitent des réflexions et des travaux par familles religieuses, par types d'apostolat, par le traitement de problèmes communs, par un partenariat dans la réalisation de divers projets, par des rencontres régulières au niveau régional ou national, etc. Les Conférences permettent aussi l'intégration de nouvelles congrégations religieuses et favorisent une reconnaissance mutuelle. Les liens entre la CSM et la CSMF sont de plus en plus nombreux et étroits à travers une collaboration quasi quotidienne des secrétariats généraux, des rencontres fréquentes des bureaux et annuelles des conseils, et, depuis l'an 2000, une assemblée générale commune à Lourdes tous les deux ans[16]. Des commissions mixtes permettent de réfléchir ensemble et de prendre des initiatives communes : formation des jeunes, réalisation de maisons de retraite, aide accordée aux personnes ayant quitté la vie religieuse, gestion des problèmes de prévoyance sociale, réflexion sur les questions immobilières, etc. La question d'une unique Conférence des supérieurs majeurs, réunissant les religieux et les religieuses, a été plusieurs fois évoquée, mais il faut que cette idée – déjà réalisée dans plusieurs pays – mûrisse encore…

Entre les instituts religieux, dont les effectifs et les forces vives diminuent, se développent aussi des associations ou réseaux qui mettent en commun leurs moyens humains et matériels au service d'une mission commune ou d'un apostolat commun. Ainsi les congrégations enseignantes forment des réseaux de tutelles qui offrent aux laïcs travaillant dans leurs établissements des parcours de formation propres à l'enseignement catholique. Ainsi, existent l'Union des frères enseignants (UFE) et une Commission des congrégations dans l'enseignement (CCE). Par ailleurs, plusieurs associations, regroupant un nombre important de religieuses travaillant dans les mêmes milieux, constituent des lieux de réflexion, de grande fraternité et d'approfondissement de la vie religieuse. Citons, par exemple, la Fédération d'équipes apostoliques de religieuses (FEDEAR) ou la REPSA, rassemblant des religieuses présentes dans le monde de la santé, qui permettent aux religieuses une relecture de leurs engagements dans les différents lieux de société où elles sont insérées et l'analyse des enjeux de leur présence à la société comme femmes croyantes et religieuses[17].

[13] Par relations inter-congrégations, nous entendons les liens de nature diverse entre les instituts religieux ou entre les monastères, ainsi que les différentes formes de fédérations et d'entraides entre congrégations ou monastères.

[14] C'est le thème de réflexion choisi depuis septembre 2003 par le Comité de coordination évêques – religieux – religieuses.

[15] Les moniales comme les moines vivent une forte entraide entre monastères : liturgie, formation, travail, réflexion commune sur les grandes questions actuelles.

[16] Les thèmes de ces assemblées générales communes sont, en 2000 : « L'espérance pour demain, une mémoire créatrice » ; en 2002 : « Vie religieuse et violence. Quel témoignage ? » ; en 2004 : « Qu'est-ce qui bouge ? Changements de mondes. Déplacements pour la vie religieuse ».

[17] La FEDEAR compte environ 1 550 religieuses, et la REPSA, 900 religieuses. Citons aussi le Groupement des sœurs en service communautaire (GRSC) d'environ 1 500 membres dont 500 dans l'Ouest de la France.

Une autre forme de rapprochement intercongrégations est née de la situation difficile d'un grand nombre d'Instituts – surtout féminins – de très faibles effectifs [18] qui ont envisagé soit de fusionner soit de créer une union avec d'autres Instituts. Ainsi, depuis 1970, cinquante-deux congrégations ont fusionné, et treize congrégations ont mis en œuvre des unions. Sur l'initiative de la CSM en 1986, les instituts de moins de cent membres ont été invités à se retrouver pour établir un état des lieux de la situation. Depuis, un certain nombre de fédérations se sont créées et un atelier s'est mis en place et organise, de manière très régulière, des sessions de formation pour les congrégations à effectifs réduits, leur apportant ainsi des éléments précieux pour le gouvernement, la gestion des biens immobiliers, les possibilités de projets d'avenir, etc. Cette connaissance mutuelle et cette entraide prennent de plus en plus d'ampleur et permettent à tous ces instituts, petits par la taille mais dotés de charismes utiles à tous, de sortir de l'isolement et d'envisager l'avenir avec plus de sérénité et de confiance.

Enfin, si hier les congrégations avaient leurs propres œuvres qui leur donnaient une identité et une autonomie dans l'Église et dans la société, aujourd'hui, des collaborations existent grâce à la mise en commun des ressources humaines et matérielles. Par exemple, au niveau de la vie monastique, des réseaux de commercialisation des produits des monastères se mettent de plus en plus en place et permettent, à travers de nombreux magasins tenus par les moines et les moniales, de vendre non seulement leur propres produits mais aussi ceux des autres instituts. Au niveau apostolique, des congrégations dont les charismes sont proches, s'associent volontiers pour vivre ensemble une mission commune. Ainsi, récemment des congrégations féminines se sont mises ensemble au service de femmes étrangères en France vivant des situations juridiques et économiques difficiles. De même, des congrégations de spiritualité proche s'associent pour mettre en place un centre de spiritualité animé par une communauté intercongrégations. Autant d'exemples qui traduisent le souci actuel d'inventer des manières nouvelles de vivre la vie religieuse en respectant l'identité propre et en essayant de vivre la mission ensemble.

[18] Actuellement, environ 140 instituts ont moins de 100 membres dont 96 de moins de 50 membres, sur un effectif total de 330 instituts (chiffres CSM).

6. LES JEUNES DANS LA VIE RELIGIEUSE

Malgré les efforts, constants et variés, déployés par les Services diocésains des vocations et par les Instituts eux-mêmes [19], les vocations religieuses demeurent peu nombreuses en France [20], même si on assiste actuellement à une disparité entre les instituts anciens et les congrégations nouvelles ; disparité qu'il faudra vérifier avec plus de recul dans le temps. Hormis quelques congrégations nouvelles, cette situation conduit à des nombres relativement faibles de jeunes novices ou de jeunes religieux(ses) dans les Instituts – tant apostoliques que contemplatifs – dont la moyenne d'âge va souvent en s'accentuant. La première difficulté est la formation des futurs religieux : comment organiser une formation sérieuse avec un petit nombre de participants et souvent peu de formateurs disponibles ? Une des solutions mises en œuvre depuis plusieurs années est la constitution d'internoviciats, certains entre Instituts de même spiritualité ; cela implique aussi la formation des maîtres et maîtresses de novices. Un gros effort de formation de formateurs a été aussi entrepris par les Conférences des supérieurs majeurs avec des sessions annuelles [21]. Les moines et moniales ont aussi mis en place un parcours de formation théologique [22] conduisant au baccalauréat canonique de théologie à travers une série de sessions regroupant des novices de différentes abbayes masculines et féminines.

Une deuxième difficulté est l'isolement des jeunes dans leurs Instituts au milieu de frères ou de sœurs beaucoup plus âgés, en particulier en France où la tranche d'âge des 45-60 ans est souvent peu représentée en raison des nombreux départs survenus dans les années 1970/1980. Les interlocuteurs de leur âge sont peu nombreux et ils sont sans cesse confrontés à des générations qui pourraient être celles de leurs parents ou grands-parents (la situation se révèle pour une part identique dans le clergé diocésain pour les jeunes prêtres). Pour pallier cette situation, les supérieurs majeurs ou les jeunes religieux(ses) eux-mêmes ont lancé au cours de ces dix dernières années deux initiatives intéressantes permettant aux jeunes générations de se retrouver et aux responsables des Instituts d'entendre mieux leurs attentes. Ainsi, en septembre 1994 se sont retrouvées à Paris plusieurs centaines de religieuses apostoliques de moins de 45 ans. Ce rassemblement a été une expérience forte de partage et d'approfondissement de la richesse de la vie apostolique et a donné le goût de mettre en œuvre régulièrement au niveau local des rencontres de ce type. Du côté des supérieures majeures, favorablement impressionnées, cette rencontre a permis de mieux percevoir les attentes différentes des jeunes générations et de prendre conscience de la grande diversité de la vie religieuse apostolique. De cette rencontre est né le Réseau des jeunes religieuses de l'Ouest (actuellement, cent vingt jeunes religieuses) qui se réunit très régulièrement et constitue un lieu important de dialogue et de partage, en lien régulier avec les supérieures majeures.

À l'initiative de jeunes religieux, trois cents religieux et religieuses de moins de dix ans d'engagement définitif se sont retrouvés en mai 2003 à Angers sur le thème *Avec le Christ, accueillons les temps nouveaux*. Ce

[19] Voir les nombreuses propositions de parcours de discernement, de formation, d'expérience de vie communautaire, de camps et de marche d'été organisées par les instituts ces dernières années.

[20] Voir le tableau « Statistiques de la vie religieuse en France », p. 15.

[21] Par exemple, en 2002 « La communauté en noviciat » ; en 2003 « Des jeunes dans nos congrégations aujourd'hui. À quelles conditions les accueillir ? Comment les soutenir ? » ; en 2004 « L'engagement à vie ».

[22] Le STIM (Studium théologique inter-monastères) est ouvert aux moines et moniales bénédictins et cisterciens auxquels peuvent s'adjoindre des frères et sœurs d'autres instituts contemplatifs.

rassemblement marqué par la diversité des participants (congrégations anciennes et nouvelles, âges variés, engagements très diversifiés, sensibilités différentes) a été une expérience de communion ecclésiale très forte qui a permis de faire émerger les préoccupations des jeunes générations : un sens profond de la suite du Christ comme cœur de la vie consacrée ; un regard lucide sur la société actuelle ; une attention à la vie des diocèses et aux grandes questions qui traversent l'Église en France tout en souhaitant que la spécificité de la vie religieuse soit respectée par les diocèses ; la conviction de la nouveauté de l'Évangile aujourd'hui et l'actualité des conseils évangéliques (« *Que la vie religieuse qui se veut évangélique soit aussi évangélisatrice !* ») ; des attentes d'un travail intercongrégations et d'un approfondissement commun de la vie religieuse. Le sérieux et le dynamisme de cette rencontre manifestent que, malgré le petit nombre, les nouvelles générations de religieux et de religieuses sont confiantes dans l'avenir et dans la possibilité de faire des projets au service de l'annonce de l'Évangile.

7. LES ATTENTES NOUVELLES DES LAÏCS VIS-À-VIS DES INSTITUTS RELIGIEUX

Si des chrétiens engagés ou des prêtres diocésains cherchent à se ressourcer auprès de communautés religieuses, surtout monastiques, de nombreux Instituts voient aujourd'hui un certain nombre de laïcs se rapprocher d'eux avec une attente explicite de partage et de collaboration dans la vie spirituelle et dans la vie apostolique. Au cours des dernières années, ce phénomène a pris de l'ampleur et les instituts se trouvent face à des demandes « d'association » selon des formes diverses. Comme le souligne *Vita consecrata*[23], cette démarche nouvelle peut constituer un dynamisme nouveau tant pour les Instituts que pour les baptisés eux-mêmes : les communautés sont amenées à s'interroger sur la manière de rendre compte de leur vie profonde et de leur spiritualité spécifique comme du témoignage qu'elles donnent. « *Beaucoup de congrégations ont approfondi, voire même redécouvert certains aspects de leur spiritualité à partir de la demande des laïcs* »[24]. Une thèse, récemment soutenue sur ce sujet[25], analyse la richesse de ce mouvement en France et ses incidences sur la vie des laïcs associés et des instituts.

Concrètement, il est important de noter que bon nombre des laïcs « associés » sont souvent engagés dans la vie de l'Église et de la société : ils viennent d'abord chercher une nourriture spirituelle pour mieux vivre leurs engagements. Il y a ici une attention particulière des Instituts à ne pas démobiliser les laïcs de leurs engagements dans l'Église locale au profit de leurs propres œuvres. Il ne faudrait pas, en effet, que ce mouvement d'association retire des forces vives à la vie des diocèses. D'un autre côté, les instituts veillent à ce que ces requêtes ne se réduisent pas à une recherche de type « piétiste » au service d'une vie spirituelle person-

[23] « *Aujourd'hui beaucoup d'instituts, souvent en raison de situations nouvelles, sont parvenus à la conviction que leur charisme peut être partagé avec les laïcs qui par conséquent, sont invités à participer de façon plus intense à la spiritualité et à la mission de l'institut lui-même.*» Jean-Paul II, *Vita consecrata*, § 54.

[24] Rapport de la 50e assemblée générale de la CSMF, octobre 2001.

[25] Sœur Bernadette Delizy, *Les relations entre chrétiens et instituts de vie consacrée et sociétés de vie apostolique*, thèse soutenue en 2002, à Paris, au Centre Sèvres.

nelle ; mais qu'elles les conduisent à mieux assumer leur mission au service de l'évangélisation. Le souci d'une collaboration avec l'Église diocésaine est en ce sens importante.

Cette situation n'est pas exempte de difficultés. Les instituts doivent trouver des religieux suffisamment formés pour communiquer leur expérience spirituelle et guider ces « associés » efficacement en les laissant libres. Il faut aussi la disponibilité et le temps, et certains monastères s'interrogent sur leur capacité, mais aussi sur le principe même, d'un tel accompagnement. Cependant un certain nombre de réalisations ont vu le jour depuis ces dernières années : retraites régulières et temps de rencontre des « associés », proposition de participation à certaines missions des instituts, soutien matériel, approfondissement commun de la spiritualité, etc. Il y a sans doute encore des chemins à inventer, mais il est clair que pour beaucoup d'Instituts cette présence de laïcs associés donne un souffle neuf : « *Un nouveau chapitre, riche d'espérance, s'ouvre dans l'histoire des relations entre les personnes consacrées et le laïcat* » (*Vita consecrata*, § 54).

8. L'ACCUEIL DE RELIGIEUX ÉTRANGERS DANS LES COMMUNAUTÉS EN FRANCE

De nombreux instituts religieux, établis sur différents continents, vivent une expérience internationale de l'intérieur à travers les rapports complexes et difficiles entre pays pauvres et pays riches, à travers la création de nouvelles entités dans des pays en développement et le nécessaire partage des ressources tant matérielles qu'humaines. À l'heure de la mondialisation mais aussi des grands défis à surmonter entre les pays du Nord et ceux du Sud, les communautés religieuses constituent des pôles privilégiés, dans l'Église mais aussi dans la société, pour témoigner d'une fraternité universelle à construire et pour inviter à une solidarité effective par toutes sortes de liens culturels, d'entraides et d'amitiés. À travers les réseaux paroissiaux et associatifs, les religieux, grâce à leur expérience de vie en congrégation, manifestent la nécessité d'un dépassement de l'horizon hexagonal et d'un accueil d'autres mentalités, d'autres points de vue, d'autres cultures… Ce souci se traduit aujourd'hui de bien des manières par des jumelages, des propositions auprès des jeunes de vivre une expérience forte à l'étranger, des créations de réseaux dans l'opinion publique (par exemple, le réseau « Foi et Justice » auquel adhèrent de nombreuses congrégations), etc.

L'internationalisation des instituts dans des pays de jeune chrétienté et le vieillissement des communautés religieuses en France conduisent aujourd'hui à la présence plus nombreuse de religieux et religieuses étrangers – beaucoup d'origine africaine ou asiatique – dans les communautés. Par ailleurs, les conflits armés en de nombreux pays, en particulier ces dernières années en Afrique, ont conduit à accueillir en France un certain nombre de religieux(ses) chassés de leur pays ou dans l'incapacité de vivre là-bas leur mission ou leur vie communautaire. Le rassemblement des jeunes religieux à Angers en mai 2003 en fut aussi l'illustration avec la participation relativement importante de jeunes religieux étrangers venus en France, non pas simplement pour faire des études mais pour participer pleinement à la vie et à la mission locales de leurs instituts.

Si le témoignage de vie communautaire au quotidien, avec des membres de diverses

nationalités, est un signe modeste mais authentique d'accueil de l'étranger et d'ouverture à l'Église universelle, il n'en demeure pas moins que ces situations sont parfois difficiles ou, pour le moins, non dénuées d'ambiguïté. Comme pour la venue actuelle de prêtres étrangers dans de nombreux diocèses de France, l'arrivée de religieux étrangers ne doit pas pour autant devenir un refuge face à la précarité des situations de leurs propres pays ou, parfois même, le simple attrait de la vie occidentale, au détriment d'un engagement pour la mission, certes rude mais nécessaire dans leurs Églises locales. Dans cette perspective, un grand nombre d'instituts, malgré parfois leurs effectifs réduits, ont choisi depuis plusieurs années d'installer leur noviciat et leur maison de formation dans ces pays étrangers afin de permettre une véritable inculturation de l'expression des charismes fondateurs et une formation au contact des réalités humaines et ecclésiales autochtones. Comme en France, les instituts mettent en place progressivement des structures communes pour la formation des jeunes religieux(ses), comme par exemple, la création d'un consortium de formation missionnaire à Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2004 par diverses congrégations françaises.

9. DES DÉFIS À RELEVER PAR LES INSTITUTS RELIGIEUX DANS LES PROCHAINES ANNÉES

Au terme de ce court panorama de la vie religieuse en France durant les dix dernières années, il apparaît que, face au constat d'une vitalité apostolique et d'un réel dynamisme spirituel des instituts en France, il faut aussi regarder en face les difficultés présentes et celles qui se dessinent pour les prochaines années. Loin de s'apitoyer sur la rudesse des temps actuels et le vieillissement inquiétant des Instituts, beaucoup de religieux et leurs supérieurs majeurs estiment que ce temps de pénurie n'est pas un temps de fermeture mais un temps de refondation, à condition d'essayer de relever les défis importants qui se présentent à eux aujourd'hui.

- *L'internationalisation des instituts religieux d'origine française* : pour un certain nombre d'instituts fondés en France, la majorité des membres habite aujourd'hui sur d'autres continents que l'Europe. Leur gouvernement, longtemps aux mains des Français, est assuré aujourd'hui par des religieux (ses) de diverses nationalités. Cette situation devient d'autant plus délicate que les effectifs des membres français deviennent parfois très faibles – si ce n'est quantitativement négligeables – face aux effectifs étrangers. Comment permettre cette transition dans le respect des uns et des autres ? Comment gérer les ressources matérielles en France au profit du développement des Instituts dans les jeunes Églises ?

- *Le pari de l'intergénérations et de l'intercongrégations* : comment faire face au vieillissement des instituts et, plus spécialement, des instituts à effectifs réduits ? Comment accueillir de jeunes sœurs ou frères qui souhaitent engager aujourd'hui leur vie, à la suite du Christ, dans ces instituts ? Comment permettre aux religieux(ses) âgés de vivre une retraite respectueuse de leur état de vie ? Un travail important est à poursuivre dans la mise en place de communautés humainement viables et spirituellement vivifiantes pour une vie entre personnes de générations différentes. De même, dans la préparation de la disparition de certains Instituts soit dans une union ou dans une fusion, soit par extinction, le renforcement des liens entre instituts dans

une réflexion commune s'avère nécessaire, en particulier dans l'élaboration de repères de discernement précis.

- *Le développement des relations entre congrégations anciennes et congrégations nouvelles* : si les Conférences ont accueilli ces dernières années de nouvelles congrégations, ce n'est pas pour autant que – pour l'instant – existent entre anciens et nouveaux Instituts une bonne connaissance mutuelle et des habitudes de collaboration. Ces nouvelles congrégations ont la chance d'avoir un nombre élevé de jeunes religieux(ses) et se situent aujourd'hui dans une perspective de croissance et de maturation, alors que les autres Instituts se trouvent confrontés à d'autres problèmes. Il y a sans doute des efforts importants à mettre en œuvre pour que les uns, forts de leur jeunesse et du dynamisme des commencements, prennent des initiatives de collaboration ; et que les autres, forts de leur expérience et de leur tradition spirituelle et apostolique, aident les plus jeunes Instituts à croître et à prendre leur place au sein de la vie religieuse en France. Une même perspective serait aussi à développer vis-à-vis des nouveaux mouvements de laïcs (comme Les Béatitudes, le Chemin Neuf…), en particulier au niveau des traditions spirituelles auxquelles ils font référence sans en être les premiers héritiers.

- *Favoriser une bonne gestion des ressources et des biens matériels des instituts* : comment gérer les ressources des Instituts dans une situation de vieillissement où les ressources apportées par le travail des religieux diminuent et où les coûts des retraites et des soins de santé augmentent ? Actuellement, les fermetures relativement nombreuses de maisons, si ce n'est d'instituts ainsi que la question de l'immobilier doivent être étudiées avec beaucoup de soin, afin que des biens d'Église ne partent pas aux mains de promoteurs peu scrupuleux. Une concertation, dans ce domaine, avec les diocèses, est aussi à développer afin que l'achat ou la vente de bâtiments soient respectueux de l'intérêt du bien commun de l'Église, de la mission et de la vie propre des congrégations.

- *Proposer la vie religieuse aux jeunes* : c'est sans doute un des défis les plus importants dans notre société sécularisée et dans les temps actuels où les vocations en Europe se font rares. L'effort mené – entre Instituts et avec les diocèses – ces dernières années doit être poursuivi et des initiatives nouvelles proposées. Il est important que les diverses formes [26] de vie religieuse soient présentées, comme un chemin possible de vie dans les communautés chrétiennes et les mouvements de jeunes et relayées par les instances qui portent plus particulièrement le souci vocationnel. Cela nécessite, en amont, une réflexion approfondie et renouvelée sur le sens profond de la vie consacrée avec le souci d'une formation permanente des religieux et religieuses dans les divers Instituts. Tel est d'ailleurs le thème actuel du Comité de coordination Évêques-Supérieurs majeurs : « *Comment rendre compte de la vie religieuse aujourd'hui ?* » ; telle est aussi la finalité de la création récente d'une commission mixte de théologiens et théologiennes au service des deux Conférences. Face aux problèmes nombreux et complexes du vieillissement des instituts, maintenir l'appel à des jeunes à suivre le Christ avec d'autres, à la manière d'un fondateur ou d'une fondatrice, constitue une ouverture sur l'avenir et manifeste la foi et l'espérance en un Dieu qui ne cesse d'appeler. « *La vie de l'Église et la société elle-même ont besoin de personnes capables de se consacrer totalement à Dieu et aux autres pour l'amour de Dieu* » [27].

[25] Vie contemplative féminine et masculine, vie apostolique féminine et masculine dont la vie relieuse masculine laïque.
[26] Jean-Paul II, *Vita consecrata*, § 105.

STATISTIQUES DE LA VIE RELIGIEUSE EN FRANCE

Les statistiques ont été régulièrement demandées à partir de l'année 1997

[CSM – SDM – CSMF]

Année	Instituts religieux féminins en France			Instituts religieux masculins en France			Novices en France				Missionnaires à l'étranger		
	Nb total religieuses	Nb rel. moniales	Nb rel.vie apostolique	Nb total religieux	Nb rel. moines	Nb rel.vie apostolique	Nb total novices	Nb nov. moniales	Nb nov. vie apost. femme	Nb nov. moines	Nb nov. vie apost. hommes	Nb sœurs françaises	Nb rel. hommes français & étrangers
1993			55 437							62	94	4 380	
1994			52 422	10 619	1 374	9 245				73	150		2 668
1995			54 200							56	129	4 160	
1996		5 722						192		34	111		
1997	56 023	5 543	50 480	10 646	1 440	9 206		147		51	89		
1998	52 937	5 450	47 487	10 652	1 515	9 137		160	270(142*)	38	155	3 542	4 962
1999	51 835	5 378	46 457					169	285(131*)	83	193	3 611	
2000	50 222	5 237	44 985	10121	1 508	8 613		141	353(157*)	79	123	3 427	2 692
2001	47 370	5112	42 258				643	140	277(133*)	74	152	3 266	
2002	45 784	4 957	40 827	9 535	1 507	8 028	634	143	248(114*)	75	168	3 123	2 053
2003	43 922	4 620	39 302	9 252	1 411	7 841		124	228(98*)	68	120	2 920	2 296

(*) Nombre de novices françaises de vie apostolique fémine.

© Édité par le Secrétariat général de la Conférence des évêques de France
Directeur de la publication : Mgr Stanislas LALANNE
Secrétariat de rédaction : Mme A. Dedieu
106, rue du Bac – 75341 PARIS CEDEX 07

Dépôt légal : septembre 2004

Imprimerie INDICA – 27 rue des Gros-Grès, 92700 COLOMBES